



Communiqué de presse

Date: 04.08.2022

Dans la chambre froide, plus de deux tonnes de viande non déclarée

Un ressortissant portugais a été interpellé en zone frontière franco-jurassienne. Dans le fourgon qu'il conduisait se trouvaient un peu plus d'une tonne de viande et 30,5 kg de thé en sachets. Dans le cadre de l'enquête pénale, il a affirmé posséder également de la viande congelée dans un dépôt situé dans le canton du Jura. Mais ses aveux n'étaient pas corrects.

Le 16 juillet dernier, lors d'un contrôle mobile, des collaborateurs de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF) ont intercepté un fourgon à la sortie de Porrentruy-Ouest sur l'autoroute A16. Lors du contrôle du véhicule immatriculé en France, les douaniers ont découvert une importante quantité de viande et des paquets de thé en sachets. Le conducteur, un Portugais domicilié en France, a déclaré que la marchandise avait été importée de ce pays et introduite sans la déclarer par le passage frontière de Réclère. Le contrôle a révélé qu'il se trouvait en possession de 1051 kg de préparations carnées et 30,5 kg de thé conditionné en sachets.

Près de 3,3 tonnes entre viande et produits carnés

Face à ce cas de fraude douanière, des inspecteurs de l'antifraude de l'OFDF sont intervenus pour entamer une enquête. Celle-ci a permis de découvrir l'existence d'un dépôt sur sol jurassien. Quelque 1500 kg de viande congelée, importée illégalement, y aurait été entreposée, selon les dires de l'auteur des faits. Sur place, lors de la perquisition, les collaborateurs de l'OFDF ont au final découvert 2230 kg de viande de porc et de bœuf stockée dans une chambre froide. La viande été séquestrée. La marchandise découverte dans le véhicule utilitaire a été quant à elle été détruite pour des questions sanitaires.

Communiqué de presse

La personne a été libérée. Les redevances dues se montent à plusieurs dizaines de milliers de francs. Une amende conséquente pour infraction à la loi sur les douanes et à la loi sur la TVA sera également prononcée.

Sécurité globale à la frontière

L'OFDF a pour mission de contrôler les marchandises, les personnes et les moyens de transport en fonction de la situation et des risques. L'OFDF se trouve actuellement dans une phase de développement avec le programme de transformation DaziT, qui vise notamment à numériser les processus de l'OFDF et d'uniformiser la formation dans les trois domaines de contrôle. A l'avenir, l'OFDF sera encore mieux en mesure d'assurer à la frontière la sécurité globale de la population, de l'économie et de l'État.

Légende : (photo 1 et 2) Viande congelée et préparations carnées ont été introduites illégalement en Suisse. (OFDF)

Renseignements :

Service de presse OFDF
058 462 67 43, medien@bazg.admin.ch